

# 5D

## Plan Local d'Urbanisme de Pleugueneuc

### CARNET DES HAMEAUX



Arrêté le :	03 mai 2005
Publié le :	
Approuvé le :	06.03.2006
MODIFICATIONS	
Modification et révisions simplifiées approuvées le	11.07.2011
Date	
Echelle : 1/2000è	

limite d'implantation

limite de zone

nom de zone

tracé indicatif d'accès automobile  
à la zone à créer

localisation et numéro de  
classification d'un site  
archéologique

marges de recul à partir de l'axe  
de la voie; L111.1.4 :  
100m : RD 137  
75 m : RD 794

Espace boisé classé (EBC)

Haies protégées au titre  
de l'article L123.1-7 du  
Code de l'Urbanisme

Zones humides

Zones humides avec des mesures  
compensatoires

zone de bruit : RD 137 :250m

bâti en zone NH et NHc, à proximité  
d'une exploitation agricole et pouvant  
faire l'objet d'un changement de  
destination.

emplacement réservé et numéro de l'emplacement

tracé indicatif de liaison piétonne à créer

zone non aëricandi